

## Succès de *mon compte ameli* : les 300 000 adhérents seine-et-marnais hissent la CPAM à la 3<sup>e</sup> place nationale

Plus de 300 000 seine-et-marnais ont opté pour les services en ligne de l'Assurance Maladie. Ainsi, 39 % des assurés sociaux du département suivent en direct leurs remboursements et effectuent leurs démarches de santé à distance. Un résultat qui place la CPAM de Seine-et-Marne troisième au niveau national sur 101 caisses, derrière les caisses de Nice et Pau, et première de la région Île-de-France. Fin juin, l'Assurance Maladie comptait plus de 12 millions d'abonnés. Avec plus de 10 millions de connexions par mois, ameli.fr figure en tête de liste des sites Internet des organismes publics.

### *Mon compte ameli* simplifie les démarches avec l'Assurance Maladie

En ouvrant son compte personnel, chaque assuré **effectue ses démarches de santé à distance**. *Mon compte ameli* est un **espace personnalisé, sécurisé, gratuit et accessible depuis le site ameli.fr**.

Il propose de nombreuses fonctionnalités :

- consulter, en temps réel, le détail des derniers remboursements de soins (consultations, examens médicaux, dépenses de pharmacie) ;
- suivre le montant des franchises et des participations forfaitaires prélevées ;
- télécharger les attestations d'indemnités journalières, les relevés fiscaux... ;
- imprimer les attestations de droits et celles des bénéficiaires rattachés ;
- vérifier le versement d'une pension d'invalidité ou d'une rente ;
- accéder aux offres de prévention personnalisées (vaccination, M'T dents, alimentation, maternité,...) ;
- déclarer la perte ou le vol de la carte Vitale et suivre les étapes de son établissement ;
- commander une carte européenne d'assurance maladie ;
- bénéficier d'une messagerie intégrée pour échanger avec un conseiller,...

### *mon compte ameli* à l'ère mobile

Né en 2008, *mon compte ameli* n'a cessé d'évoluer et **passé aujourd'hui à l'ère mobile**. L'Assurance Maladie vous propose de découvrir l'application mobile de *mon compte* pour smartphone. Elle est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement. Grâce à une navigation simple et pratique, cette application permet de retrouver rapidement les principaux services de *mon compte ameli* : accès aux derniers paiements, vérification de la transmission des informations des paiements à l'organisme complémentaire, gestion du profil et des informations personnelles... De plus, *mon compte mobile* permet la géolocalisation des bornes automatiques multiservices de l'Assurance Maladie.

### Comment ouvrir son compte sur ameli.fr ?

Pour ouvrir son compte ameli, il suffit simplement de demander son code confidentiel en se connectant sur le site ameli.fr ou sur l'application mobile de son smartphone. Pour plus d'informations, les conseillers de l'Assurance Maladie sont à l'écoute des assurés dans les agences d'accueil ou au 36 46 (du lundi au vendredi de 8h à 18h – prix d'un appel local depuis un poste fixe).

**En enrichissant ainsi son activité en ligne, l'Assurance Maladie poursuit sa volonté de simplification des démarches et souhaite renforcer la qualité de son service en améliorant son niveau de réponse en fonction de l'équipement et des usages des assurés.**